



Notre objectif,
VOTRE REUSSITE !!!

CHAMBERY
248-250 rue Nicolas Parent
☎ 04 79 62 08 73
N° agrément E 19 073 0005 0

SAINT ALBAN LEYSSE
394 rue de la Perrodière
☎ 04 79 85 09 54
N° agrément E 19 073 0006 0

✉ autocoledesalpes@gmail.com

automotocoledesalpes.fr

PROGRAMME DETAILLE FORMATION A1

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie A1.

Compétences et sous compétences travaillées :

PERMIS A / A1 / A2
Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

PROGRAMME DE FORMATION REMC

C1 Maîtriser
le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.

- a. Connaître et adapter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
- b. Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, ses principales commandes et le tableau de bord.
- c. Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).
- d. Adapter une position de conduite sécuritaire sur la machine.
- e. Descendre de la machine en sécurité.
- f. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
- g. Monter et rétrograder les rapports de vitesse.
- h. Maîtriser la réalisation d'un freinage.
- i. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
- j. Tenir l'équilibre: maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passage).
- k. Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).
- l. Maîtriser les techniques d'inclinaison.
- m. Réaliser un freinage d'urgence.

C2 Appréhender
la route et circuler dans des conditions normales.

- a. Connaître et respecter les règles de circulation.
- b. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).
- c. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- d. Adapter l'allure aux situations.
- e. Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.
- f. Tourner à droite et à gauche.
- g. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- h. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

C3 Circuler
dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- a. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- b. Croiser, dépasser, être dépassé.
- c. Négocier les virages de la façon la plus sécuritaire.
- d. Communiquer avec les autres usagers.
- e. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- f. Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
- g. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- h. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
- i. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files.
- j. Savoir la pratiquer dans les déplacements quotidiens et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.
- k. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- l. Conduire à l'arrêt et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts.

C4 Pratiquer
sans contrainte, de manière sûre et économique.

- a. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- b. Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie.
- c. Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.
- d. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: Protéger, Alerter, Secourir.
- e. Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la manivelle, régulateur, limiteur de vitesse).
- f. Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette.
- g. Pratiquer l'écoconduite.

CODES ROUSSEAU
Le meilleur de la pédagogie

PUBLIC VISE ET PREREQUIS

- Avoir 18 ans
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : il faut passer l'Épreuve Théorique Moto si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

Préparation à l'épreuve théorique Moto (ETM) par des cours de code sur les thèmes : Dispositions légales en matière de circulation routière, le conducteur, la route, les autres usagers de la route, la réglementation générale et divers, les éléments mécaniques liés à la sécurité, Les équipements de protection et autres éléments de sécurité, les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

Durée de la formation : 20 Heures de conduite Minimum

Lieu de la Formation : Chambéry

Date(s) : Nous consulter

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Alternance de théorie et de pratiques
- Salles de cours équipées de moyens multimédias
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Fiche de suivi électronique sur Codes Rousseau Formateur ou support papier et le livret d'apprentissage
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

SUIVI PEDAGOGIQUE

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés.
- Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc

ENCADREMENTS INTERVENANTS

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

RESULTAT ATTENDU

- Permis de conduire de la catégorie A1, Motocyclettes avec ou sans side-car : cylindrée max : 125 cm³, puissance max : 11 kW, rapport Puissance/Poids : ≤ à 0,1 kW/kg Tricycles à moteur : puissance ≤ à 15 kW.

SANCTION DE LA FORMATION

- Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

ACCESSIBILITE A LA FORMATION-INFORMATION HANDICAP

- Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux locaux de la formation est sous la responsabilité de l'organisme accueillant. La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés, et donc accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris munie le cas échéant d'équipements adaptés.